



Climat


BILAN D'ACTIVITÉ 2018

#MondeEnCommun



AFD

AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



Les effets du dérèglement climatique mettent en danger les populations et les écosystèmes, en particulier dans les pays en développement plus vulnérables aux changements climatiques. Pour limiter l'augmentation de la température mondiale d'ici la fin du siècle, il est nécessaire d'une part d'accélérer la transition vers des sociétés bas carbone et d'autre part de renforcer leur résilience aux impacts des changements climatiques.

Depuis l'adoption de l'Accord de Paris et des Objectifs de développement durable (ODD), le constat est clair : changement climatique et développement sont deux défis à conjuguer.

En tant qu'institution financière de développement, l'AFD soutient l'émergence de modèles de développement plus durables. Son action pour le climat, miroir des objectifs de l'Accord de Paris, cherche à limiter les émissions de gaz à effet de serre, permettre aux populations et aux écosystèmes de s'adapter aux effets du dérèglement climatique et aligner ses flux financiers avec un développement de long terme bas carbone et résilient.

La stratégie climat du groupe AFD

Depuis 2015, le climat est un marqueur fort de l'identité du groupe AFD, positionnement renforcé par l'adoption d'une stratégie climat (2017-2022), qui traduit l'ambition de faciliter la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des transitions bas-carbone et résilientes dans les pays en développement et émergents. Pour y parvenir, l'Agence a pris quatre engagements :

1 *Assurer une activité « 100 % Accord de Paris »*

Le groupe AFD souhaite rendre cohérent l'ensemble de ses financements avec un développement bas carbone et résilient, et accompagner les trajectoires de long terme des pays dans lesquels il intervient.

2 *Augmenter les financements climat*

Le groupe AFD se fixe l'objectif d'atteindre 5 milliards d'euros de financements climat annuellement d'ici 2020 dans ses pays d'intervention - hors Outre-mer, dont 1,5 Mds€ en faveur de l'adaptation aux impacts des changements climatiques. 50 % de l'ensemble de ses engagements doit avoir des co-bénéfices climat.

3 *Rediriger les flux financiers*

Le groupe AFD veut maximiser l'effet d'entraînement de ses financements sur la redirection des investissements privés. Il contribue également à l'animation du marché des émissions climat.

4 *Co-construire des solutions*

Au-delà de ses financements, l'AFD exerce son influence pour innover, co-construire et capitaliser sur les bonnes pratiques, en collaboration avec les acteurs financiers, institutionnels, de la recherche et de la société civile.



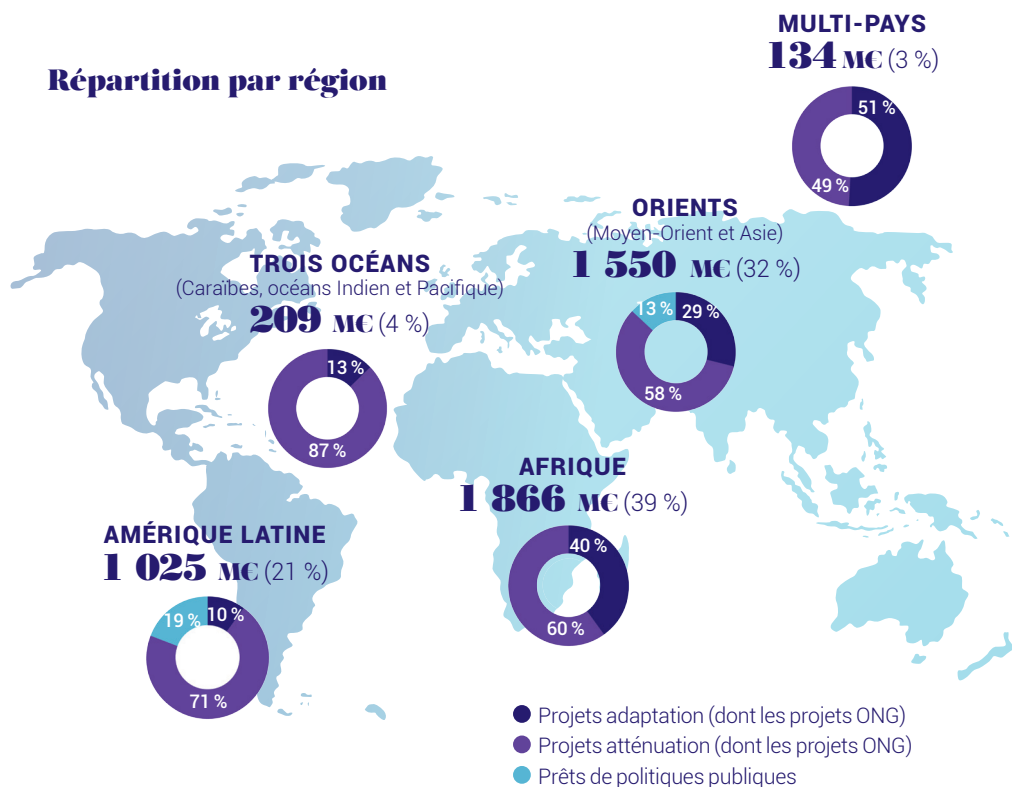
International
Development
Finance Club

Depuis octobre 2017, l'AFD préside l'*International Development Finance Club* (IDFC), un réseau unique de 25 banques nationales et régionales de développement créé en 2011. Les membres d'IDFC œuvrent à la redirection des flux

financiers vers des trajectoires de développement durables, sobres en carbone et résilientes aux effets du changement climatique. Le dernier *Green Finance Mapping* du Club indique qu'en 2017, l'IDFC a financé des activités contribuant à lutter contre le changement climatique à hauteur de 196 milliards de dollars - plus grand pourvoyeur de financements publics verts à l'échelle mondiale.

Notre activité climat en 2018

Répartition par région



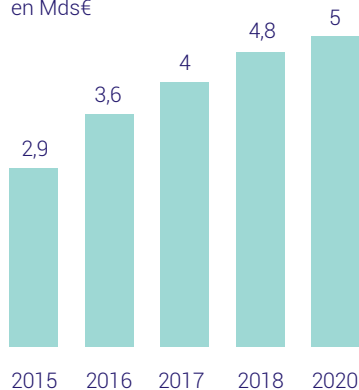
4,8 Mds€

Total des engagements (158 projets)
**dont 612 M€ en faveur des pays
les moins avancés (39 % du total
des engagements Groupe dans ces pays)**

En 2018, malgré la hausse de son volume d'activité (+11 %), le groupe AFD a rempli son objectif de 50 % des engagements avec un co-bénéfice en matière de lutte contre le changement climatique et ses effets.

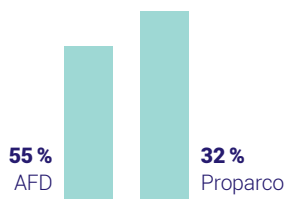
Évolution depuis 2015

en Mds€



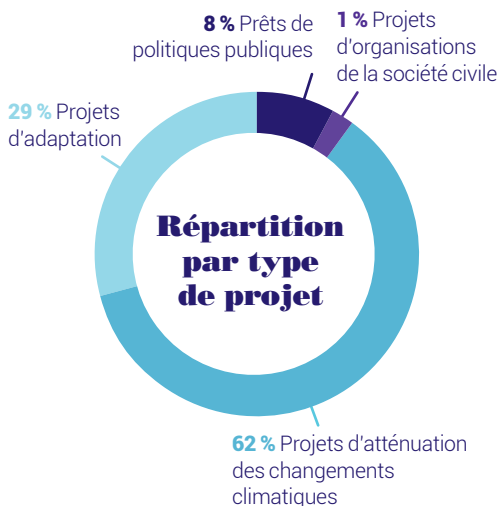
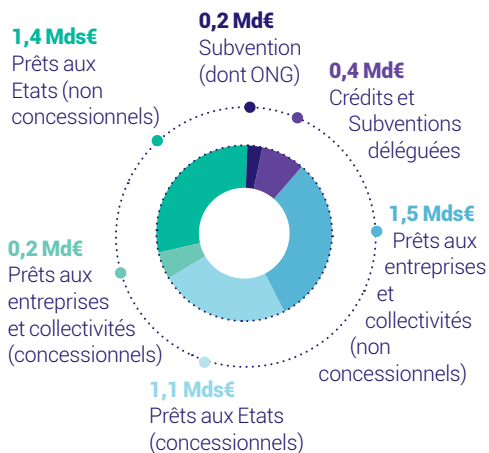
33,8 Mds€ Total des financements climat depuis 2005

Engagements climat AFD/Proparco¹



¹ Les % calculés à partir des engagements annuels dans les pays en développement, hors aides budgétaires globales (ABG), mécanismes de désendettement (C2D), garanties ARIZ, FEXTE, sous-participations Proparco, projets FFEM et projets dans les départements et territoires d'Outre-Mer. Soit 9,4 Mds€ sur les 11,9 Mds€ de financements du Groupe.

Répartition par outil



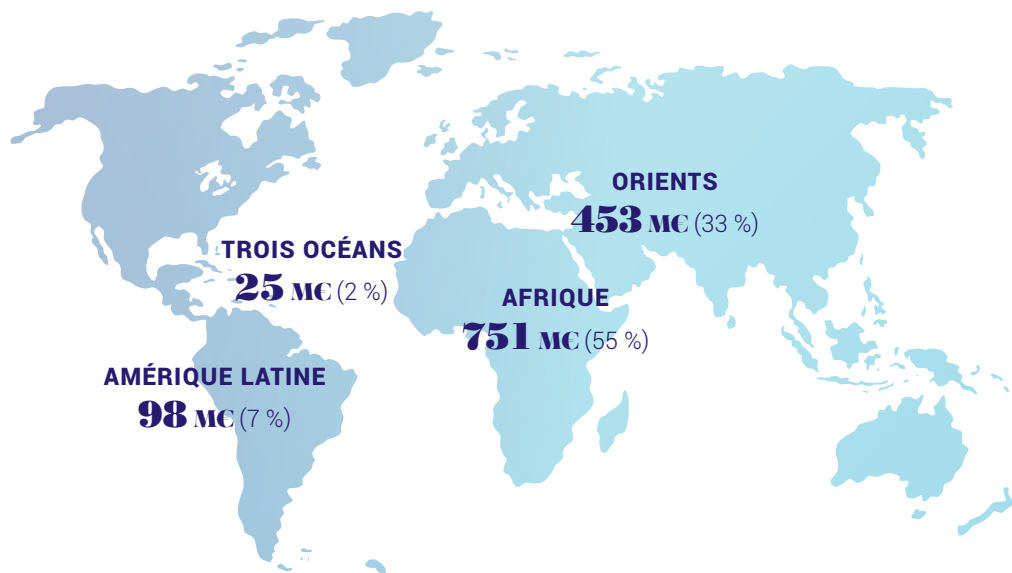
L'AFD et le Fonds vert

Le groupe AFD et le Fonds vert entretiennent un partenariat ambitieux dont le but est de contribuer à la redirection des flux financiers vers des trajectoires de développement bas-carbone et résilient. En 2018, ils ont cofinancé le programme «Transformer les Systèmes Financiers pour le Climat» (TFSC) pour accompagner la transformation des systèmes financiers locaux en faveur de la lutte contre le changement climatique. Plus de 30 institutions financières locales utiliseront ainsi les ressources concessionnelles du Fonds vert (240 millions €) et de l'AFD (410 millions €) pour financer des projets d'adaptation et d'atténuation.

S'adapter aux effets du changement climatique

Répartition par région

MULTI-PAYS
43 M€ (3 %)

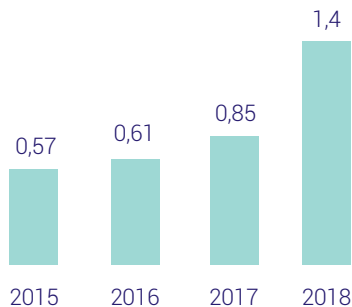


1,4 Mds€
d'engagements en faveur
de l'adaptation
dont **55 % en Afrique**

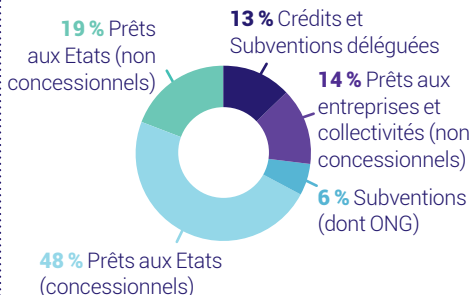
En 2018, 1,4 Mds€ ont été alloués à des projets d'adaptation et 0,2 Md€ à des prêts de politiques publiques en faveur de l'adaptation, soit un total d'1,6 Mds€ d'engagements en faveur de l'adaptation.

Évolution depuis 2015

en Mds€



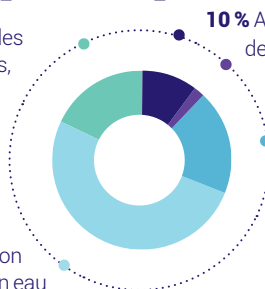
Répartition par outil



Répartition par secteur

18% Prévention et gestion des risques climatiques (inondations, montée des eaux, résilience des infrastructures)

51% Préservation de la ressource en eau



Adapt'Action

Appuyer les politiques et projets qui soutiennent l'adaptation des pays les plus vulnérables

La Facilité Adapt'Action a pour objectif d'outiller les pays les plus vulnérables pour leur assurer un meilleur accès à la finance climat et faciliter l'émergence d'investissements en matière d'adaptation au changement climatique.

Dotée de 30 millions d'euros sur 4 ans, Adapt'Action vise à accompagner 15 pays et organisations régionales, en priorité sur l'Afrique, les Pays les moins avancés (PMA) et les Petits États insulaires en développement (PEID) afin de :

- consolider la gouvernance climat pour une mise en œuvre réussie des stratégies climat

nationales (CDN) ;

- traduire les CDN en politiques publiques sectorielles et en plans d'actions concrets portant sur les secteurs clés de l'adaptation (ressources en eau, agriculture et biodiversité, événements extrêmes, etc.) ;
- concevoir des programmes et des projets d'adaptation structurants.

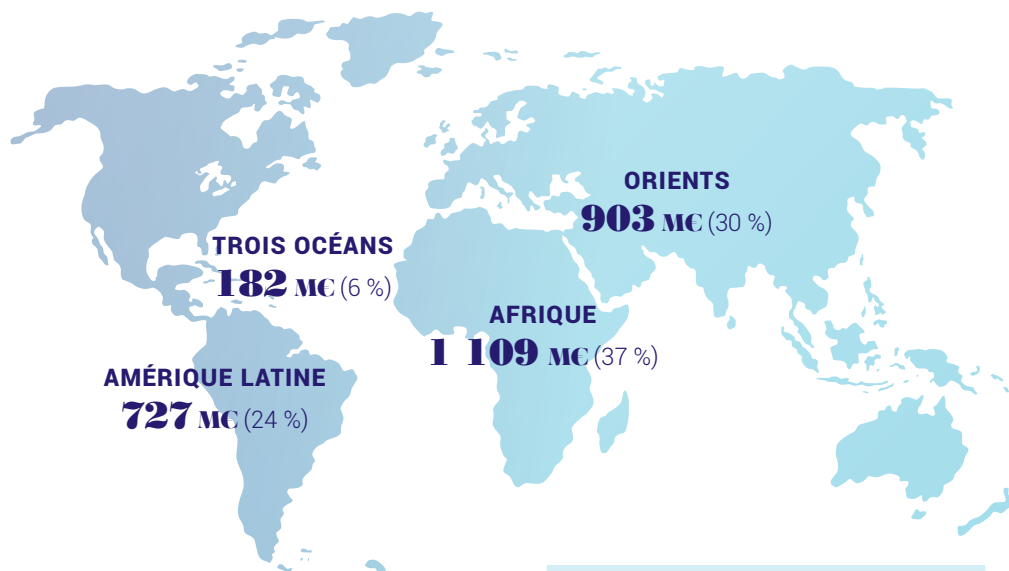
De manière transversale, Adapt'Action vise également à mieux appréhender les vulnérabilités climatiques liées au genre.

Atténuer les changements climatiques

Répartition par région

MULTI-PAYS

54 M€ (2 %)



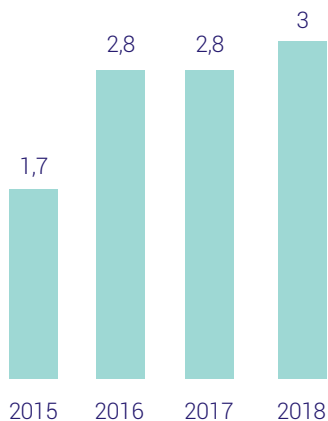
3 Mds€
d'engagements en faveur
de l'atténuation

10,5 millions
de tonnes équivalent CO₂

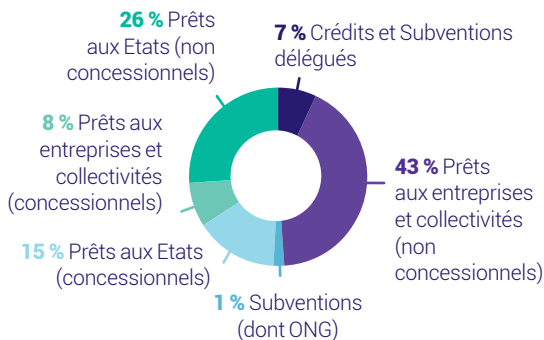
économisées chaque année tout au long de la vie des projets financés en 2018. L'AFD calcule ses émissions avec un outil et des méthodologies internes compatibles avec l'approche harmonisée de comptabilisation des gaz à effet de serre des *International Financial Institution Framework for a Harmonized Approach to Greenhouse Gas Accounting*.

Évolution depuis 2015

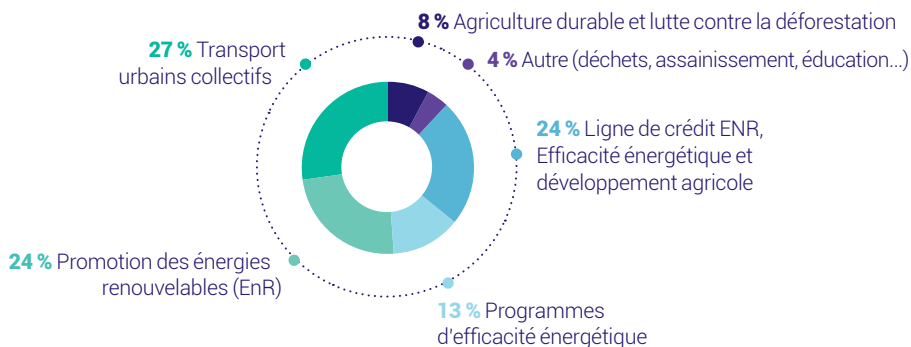
en Mds€



Répartition par outil



Répartition par secteur

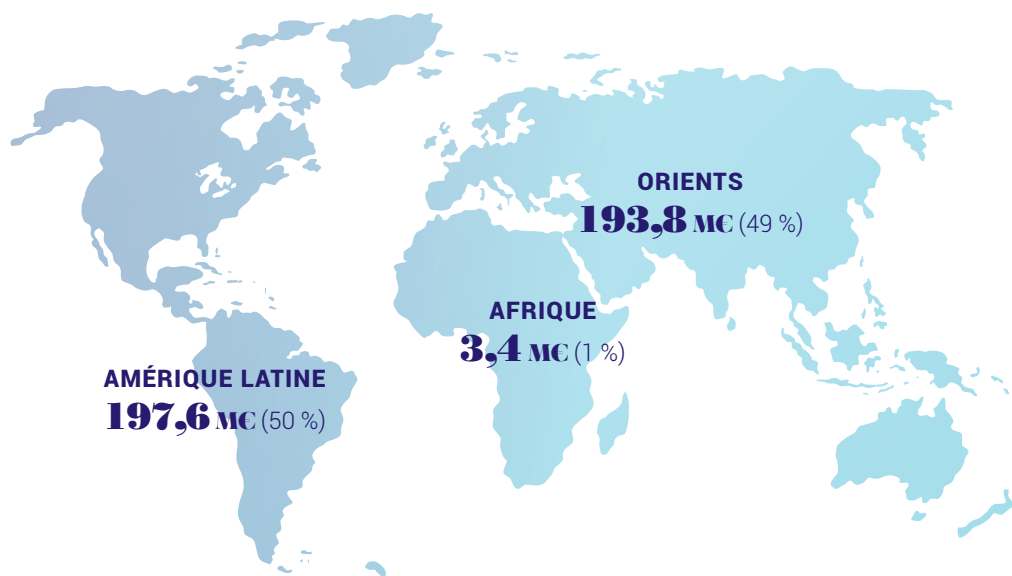


Mobiliser les banques au service du climat

En 2018, 1,1 milliards d'euros de financements ont été mobilisés *via* des lignes de crédit de banques publiques et privées favorisant les énergies renouvelables (EnR), l'efficacité énergétique (EE), la lutte contre la déforestation et la gestion des déchets. Cela représente une augmentation de 20 % par rapport à 2017. Ces lignes de crédit servent également à financer de plus en plus de projets d'adaptation au changement climatique, comme par exemple le projet «Transformer les Systèmes Financiers pour le Climat» (voir p. 5 «LAFD et le Fonds vert»).

Accompagner les politiques publiques climat

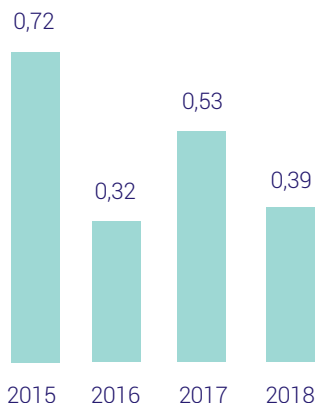
Répartition par région



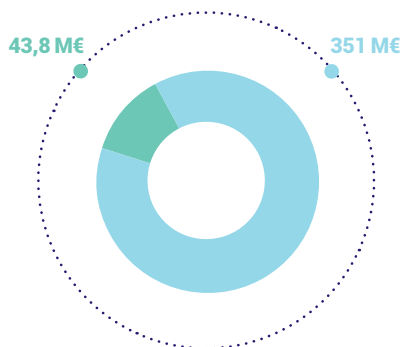
En 2018, les prêts de politiques publiques en faveur du climat ont atteint 394,8 millions d'euros. Ces prêts prennent la forme d'aides budgétaires ou sectorielles. Ils constituent un axe essentiel de mise en cohérence des interventions du Groupe avec des trajectoires de développement bas-carbone et résilient.

Évolution depuis 2015



en Md€



Répartition adaptation/atténuation



Total des prêts = 394,8 M€

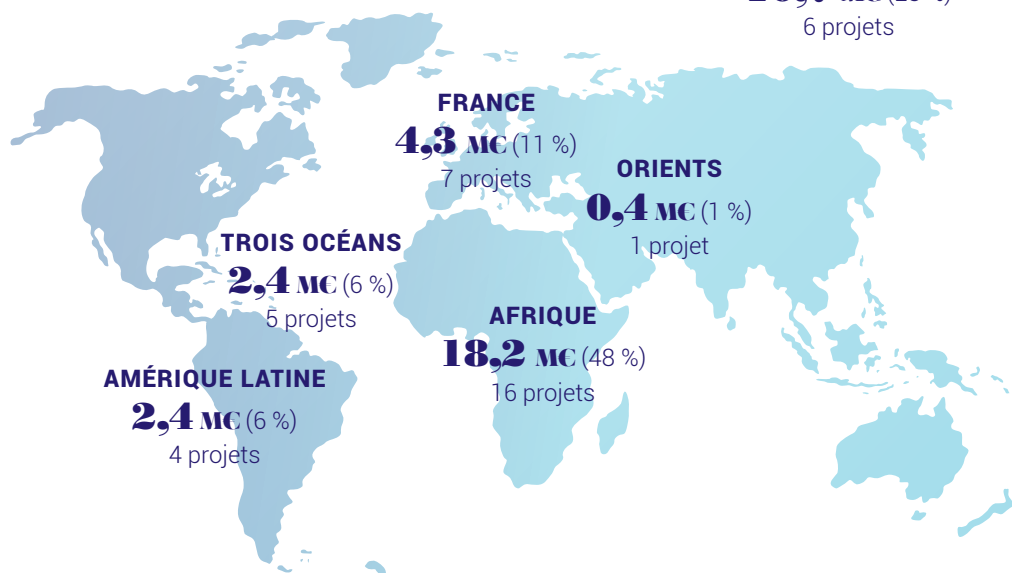
-  Prêts de politiques publiques contenant des aspects atténuation et adaptation
-  Prêts de politiques publiques en faveur de l'atténuation

Facilité 2050

L'Accord de Paris invite les pays à soumettre d'ici 2020 des stratégies à long terme de développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux effets du changement climatique. Inclure les dimensions socio-économiques, institutionnelles et technologiques est essentiel pour ces stratégies. Dans ce contexte, la Facilité 2050, dotée à terme de 30 millions d'euros, doit permettre d'accompagner une vingtaine de pays dans leur transition et constituer ainsi un soutien direct à la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Les appuis envisagés sont en cours de lancement dans une dizaine de pays en Afrique, Amérique latine et Asie et couvrent des problématiques variées : analyse des impacts du changement climatique, étude de trajectoires de transitions sectorielles et des risques de transition, intégration des enjeux climat dans les stratégies nationales de développement, renforcement de capacité en matière de suivi des émissions de GES, prise en compte des enjeux de long terme dans la révision des contributions nationales...

Soutenir la société civile mobilisée pour le climat

Répartition par région



x 2

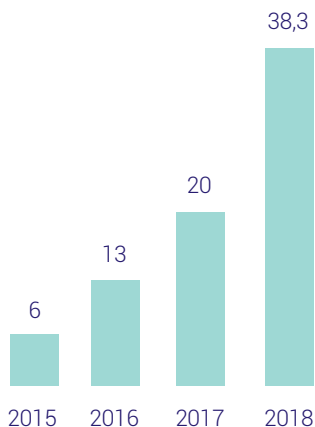
des engagements en faveur du climat alloués à des organisations de la société civile par rapport à 2017

38,3 M€

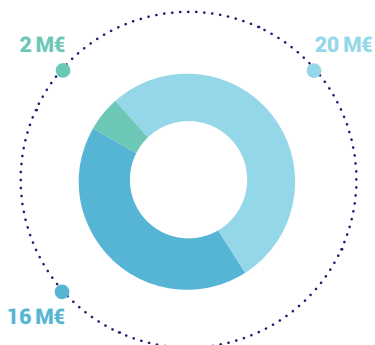
ont été alloués à des organisations de la société civile (OSC) en faveur du climat. Un total de 39 projets, soit 45 % des engagements totaux envers les organisations de la société civile.

Évolution depuis 2015

en M€



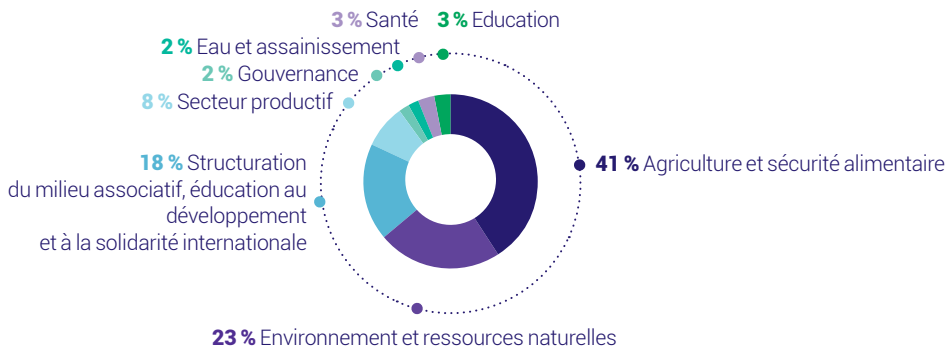
Répartition adaptation/atténuation



Total des engagements = 38 M€

- Projets d'OSC en faveur de l'atténuation
- Projets d'OSC en faveur de l'adaptation
- Projets d'OSC en faveur de l'atténuation et l'adaptation

Répartition par secteur



Renforcer les capacités d'action de la société civile française et de ses partenaires dans les pays en développement

Pour appuyer les actions de plaidoyer et de production intellectuelle des OSC françaises et dans les pays en développement en faveur du climat et renforcer leurs capacités, l'AFD renouvelle son soutien à la Commission Climat et Développement de Coordination Sud (30 OSC membres). Cet appui permettra de favoriser la structuration et la cohésion des OSC françaises ainsi que leur visibilité, notamment *via* la participation aux grandes rencontres internationales comme les COP de la CNUCC.

NOTRE MÉTHODOLOGIE

Les méthodologies de comptabilisation des financements climat en faveur de l'atténuation et de l'adaptation sont bâties autour des Principes communs agréés en 2015 par les membres de l'International Development Finance Club (IDFC) et les banques multilatérales de développement.

Qu'est-ce qui relève de l'Adaptation ?

Un projet concourt à l'adaptation lorsqu'il permet de limiter ou réduire la vulnérabilité des biens, personnes et écosystèmes aux conséquences du changement climatique. Un projet (ou une composante de projet) est comptabilisé(e) climat/adaptation sur la base de :

- l'analyse du contexte de vulnérabilité au changement climatique ;
- l'expression dans la documentation du projet de la volonté de traiter les risques climatiques et les vulnérabilités au changement climatique recensés ;
- la démonstration de l'impact bénéfique des actions prévues par le projet sur les enjeux de vulnérabilité au changement climatique identifiés dans la zone.

Qu'est-ce qui relève de l'Atténuation ?

Un projet concourt à l'atténuation lorsqu'il permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à une situation de référence sans projet. Un projet (ou une composante de projet) est comptabilisé(e) climat/atténuation dès lors que :

- l'estimation de son empreinte carbone démontre qu'il réduit ou évite des émissions de GES ;
- ce financement est dédié à des actions concourant à l'atténuation (étude, renforcement de capacité et lignes de financement bancaire).

Et les prêts de politiques publiques ?

La comptabilisation des aides budgétaires climat ou sectorielles doit rendre compte de la teneur du dialogue politique et sectoriel entretenu avec la contrepartie et des impacts attendus en matière de climat. Trois possibilités de comptabilisation existent :

- appuis budgétaires spécifiquement dédiés au climat (prêts climat ou appuis aux plans climat nationaux) : comptabilisation à 100 % ;
- autres aides budgétaires sectorielles ou à destination des collectivités locales : comptabilisation au prorata des indicateurs de suivi climat par rapport à l'ensemble des indicateurs de suivi ;
- absence d'indicateurs de suivi de la politique publique (à condition d'une activité transversale climat dans les objectifs du financement envisagé) : possibilité de valoriser l'engagement au maximum à hauteur de 40 %.

Et les projets d'Organisations de la société civile ?

Les Organisations de la société civile (OSC) françaises contribuent à l'activité climat du groupe AFD en développant des projets et des initiatives qui :

- ont des bénéfices directs sur le climat en termes d'atténuation des émissions ou d'adaptation au changement climatique ;
- influencent les acteurs publics pour l'intégration des enjeux climat dans les politiques publiques ;
- contribuent à la structuration des OSC mobilisées autour des enjeux climatiques en France ainsi qu'à l'éducation au développement et à la solidarité internationale.

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Il finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable.

Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance... Nos équipes sont engagées dans plus de 4000 projets à fort impact social et environnemental dans les Outre-mer français et 115 pays. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Le groupe AFD réunit l'AFD ainsi que sa filiale Proparco, dédiée au financement des acteurs du secteur privé. En 2018, les engagements financiers du groupe se sont élevés à 11,4 milliards d'euros.



© Benjamin Pettv / AFD

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
5, rue Roland Barthes - 75012 Paris - France

 afd.fr
 [afd_France](https://www.instagram.com/afd_France)
 [facebook.com/AFDOfficiel](https://www.facebook.com/AFDOfficiel)
 twitter.com/AFD_France
[#MondeEnCommun](https://www.facebook.com/AFDOfficiel)